

Si l'on expose un vampire à la lumière, il meurt. Partant de cette légende rendue célèbre par l'écrivain irlandais Abraham (dit Bram) Stoker, auteur mondialement connu pour son personnage du Comte Dracula, référence de la littérature gothique, la militante américaine Lori Wallach, directrice de l'ONG Public Citizen's Global Trade Watch (2) a exprimé de manière originale l'exigence de transparence de la société civile dans les négociations internationales. Elle l'a appelée la stratégie de Dracula.. Pour les défenseurs des ONG, elle consiste à « exposer à la lumière du jour, au vu de tous » les négociations pour mettre un terme aux décisions dont la légitimité pose question.

Pour Aurelien Colson (3), directeur de l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation (IRENÉ), cette transparence est imparfaitement respectée pour les acteurs de la société civile » (4). On assiste à un « choc entre la tradition du secret et l'injonction de transparence ». Le secret est pratiqué dans les « green rooms, ces pièces où se déroulent à huis clos les principaux débats ».. Il est légitime que la décision publique respecte « un minimum de transparence ». Aurelien Colson cite l'implantation de grands équipements collectifs (autoroutes, centrales nucléaires ou voies ferroviaires). Il évoque les procédures de concertation mises en place, comme la Commission nationale du débat public en France. L'objectif est de permettre « un meilleur contrôle démocratique » en assurant « l'information de toutes les parties prenantes au projet (riverains, associations de défense de l'environnement, élus locaux, etc.) ». On parle volontiers de « stakeholders ». Il cite un ancien président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet selon lequel « cultiver le secret et l'énigme, c'est du passé. Les mots d'aujourd'hui sont transparence et crédibilité ».

Pourtant, selon Aurelien Colson, une transparence accrue présente des limites et ne fait pas disparaître l'utilité du secret. Il suggère de créer une tension créatrice entre transparence et secret. On ne peut pas tout dire, la transparence peut être un leurre (trop d'informations ou biaisées tue l'information). Cette arme peut se retourner contre des négociateurs transparents quand leurs homologues ne respectent pas le principe de réciprocité. Le classique et éternel dilemme du prisonnier. Il évoque justement un paradoxe selon lequel « dans un marché où l'information circule de façon plus transparente, le secret acquiert une valeur plus importante encore qu'auparavant. ». L'intérêt du secret perdure dans des négociations très sensibles. Il cite l'ancien ministre des Affaires étrangères français Hubert Védrine qui classait les informations en 4 catégories : les points d'accord à publier, ceux à garder secrets, les points de désaccord à rendre public, et ceux à tenir secrets. Il cite les accords d'Oslo de 1993, négociés entre Israéliens et Palestiniens. « Le secret permet de contourner une impossibilité – légale ou politique – de négocier officiellement ».

La politique en matière d'immigration est un exemple éloquent de cette tension entre transparence et secret sur un sujet éminemment sensible en Europe. Le discours public est de plus en plus répressif et offensif à l'égard des publics migrants. Le Pacte européen sur l'Accueil et l'Immigration a été négocié avant les élections européennes de 2019, face à la montée des partis anti-migration et anti-européens. Le PAM s'adresse à des opinions publiques instrumentalisées et déstabilisées par une géopolitique internationale explosive (conflits et incertitude économique). Pourtant les pays européens ont besoin de la main d'œuvre étrangère mais ils masquent cette réalité par un double discours, aux opinions et aux employeurs.

En Allemagne, le chancelier Friedrich Merz (CDU-CSU) élu en mai 2025 a promis de rompre avec la politique d'Angela Merkel (5) qui avait permis l'accueil de 2.5 millions de réfugiés en 2015. Pourtant l'ouverture des frontières a été de courte durée selon Victoria Rietig, spécialiste des questions migratoires (6) « Les premiers contrôles aux frontières ont été mis en place avec l'Autriche en 2015, et ont été étendus à la Suisse, la République tchèque et la Pologne à l'automne 2023, puis à l'ensemble des frontières un an plus tard ». Le parti social-démocrate (SPD) qui avait remporté les élections contre le parti conservateur CDU-CSU a été le premier à réduire le nombre de demandeurs d'asile, avant les élections de 2025. Le discours anti-immigration du CDU CSU a déjà connu un recul- les demandeurs d'asile sont autorisés à travailler plus tôt face à la pénurie de main d'œuvre et pour réduire les coûts de l'aide sociale. Le travail des travailleurs étrangers enrichit les comptes sociaux.

En Italie, la Première Ministre Georgia Méloni, élue en 2022, dont le parti Fratelli d'Italia entretient un discours sécuritaire associant la petite délinquance à la figure du jeune Italien arabe des villes du Nord prône la planification d'expulsions d'étrangers et même de certains Italiens jugés « non assimilables » (8). Malgré un discours ouvertement xénophobe, depuis l'arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni, à l'automne 2022, l'immigration a augmenté de 10 % selon la revue « Grand continent » (9). Les chiffres de l'année 2025 devrait suivre la même tendance que 2024 (322 000 arrivées en 2025, contre 334 000 en 2024). La structure de l'immigration a considérablement évolué au profit des extra-communautaires : les Européens ne représentent plus que 33 % des immigrés arrivés en Italie en 2024 (contre 76 % en 2007). La dynamique est clairement à la hausse de l'émigration que n'a pas du tout arrêtée Giorgia Meloni, au contraire, elle s'est amplifiée. Le gouvernement italien s'apprête à régulariser 500 000 étrangers en 2026, des migrants non européens. (9)

En France le Ministère de l'Intérieur a publié en janvier 2026 des chiffres sur les années 2024 et 2025. Ils indiquent une hausse des interpellations de personnes sans-papiers, 147 000 en 2024 (+ 18.9%) et 192 000 en 2025 (+ 30.6%). Pourtant les chiffres sont trompeurs (10). Ces interpellations ne se sont pas traduites par des expulsions – seulement 15 500 éloignements contraints en 2025. La principale raison de la hausse s'explique par un changement de procédure aux frontières. Pour le directeur de France Terre d'Asile, « mobiliser massivement la police, générer de l'anxiété et encore plus de précarité pour les personnes sans papiers et dépenser de l'argent public pour faire du chiffre semble vain quand les éloignements vers les pays hors UE n'augmentent pas ». Les interpellations (principalement des Erythréens, Ethiopiens et Soudanais) à la frontière italienne sont problématiques – elles attisent les tensions entre nos pays. La France a aussi besoin d'une main d'œuvre étrangère (11)

Selon l'auteur anglais Clive Leatherdale “Le concept du vampire est fondé sur deux préceptes : la croyance en la vie après la mort, et le pouvoir magique du sang” (12). Pour le chercheur américain Jack D; Maser . “Ni la croyance aux vampires, ni la croyance en une vie après la mort n'ont été objectivement observés, pourtant la croyance en une vie après la mort est universelle dans la société humaine et la croyance aux vampires est bien établie dans le folklore de nombreuses cultures” Les vampires sucent le sang de leurs victimes pour les tuer. Au contraire, les exilés apportent un sang neuf dont l'Europe a grandement besoin pour se régénérer. Il faut savoir déconstruire les peurs primales.

Bénédicte Halba, présidente de l'iriv (www.iriv.net) auteure d'un blog sur la migration - <https://actions-migration.blogspot.com/> 3 mars 2026

- (1) Bram Stoker , écrivain auteur de “Dracula-
<https://www.radiofrance.fr/personnes/bram-stoker>
- (2) Lori Wallach, directrice de Public Citizens’ Global Trade depuis 1995
<https://rethinktrade.org/lori-wallach-bio/>
- (3) Aurelien Colson, Professeur de science politique à l'ESSEC Business School où il dirige depuis 2008 l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation (IRENÉ Paris, Singapour, Bruxelles).
- (4) Colson, A. (2004). Gérer la tension entre secret et transparence Les cas analogues de la négociation et de l'entreprise. Revue française de gestion, no 153(6), 87-99.
<https://doi.org/10.3166/rfg.153.87-99>.
- (5) « Wir schaffen das » dans son discours resté célèbre d’août 2015
- (6) Victoria Rietig, spécialiste des questions migratoires à la DGAP, un cercle de réflexion berlinois sur les relations internationales <https://dgap.org/en>
- (7) contrairement au MSI de GianFranco Fini « Giorgia Meloni et le Clan des goélands », Arte, mardi 24 février 2026- <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-027528/giorgia-meloni-et-le-clan-des-goelands/>
- (8) Allan Kaval « Les bons sondages pour Giorgia Meloni, un succès en trompe-l’œil », Le Monde, 24 février 2026
- (9) Article du 9 janvier 2026 du Grand Continent
<https://legrandcontinent.eu/fr/2026/01/09/meloni-va-t-elle-vraiment-admettre-500-000-migrants-non-europeens-en-trois-ans-pour-travailler-en-italie/>
- (10) Julia Pascual « La hausse en trompe l’œil des interpellations de sans-papiers », Le Monde, 27 février 2026
- (11) Hakim El Karoui et Juba Ihaddaden, rapport publié par la Fondation Terra Nova, Paris, 12 mai 2025-
https://tnova.fr/site/assets/files/70453/terra_nova_-_travailleurs_immigres_-_12_05_25.pdf?1wgwz3
- (12) Jack D. Maser, University of California, San Diego, Dracula and the Afterlife: A Psychological Explanation, Journal of Dracula Studies , n°1, 2005 - DOI- 10.70013/57w3x4y5